



Sylvie Ayrat, *La fabrique des garçons. Sanctions et genre au collège*, puf, Paris, 2011, 205 pages

Cendrine Marro

DANS **TRAVAIL, GENRE ET SOCIÉTÉS** 2013/1 n° 29 , PAGES 192 À 198
ÉDITIONS **LA DÉCOUVERTE**

ISSN 1294-6303

ISBN 9782707175731

DOI 10.3917/tgs.029.0192

Date de mise en ligne : 11/04/2013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-travail-genre-et-societes-2013-1-page-192?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Sylvie Ayrat

La fabrique des garçons. Sanctions et genre au collège

PUF, Paris, 2011, 205 pages

« Dans cinq collèges aux caractéristiques socioculturelles très différentes enquêtés pour cette recherche, 75,7 % à 84,2 %¹ des élèves ayant reçu des punitions scolaires ou des sanctions disciplinaires sont des garçons. Ils représentent également 84,2 % à 97,6 % des élèves sanctionnés pour « violence sur autrui ».

C'est par ces pourcentages « chocs » que Sylvie Ayrat introduit son ouvrage *La fabrique des garçons*. Ce titre n'est pas sans rappeler le célèbre ouvrage de Georges Falconnet et Nadine Le Faucheur, *La fabrication des mâles* [1975] qui, entre autres, dénonçait les différents canaux par lesquels notre société persistait à encourager une socialisation des garçons et des hommes à la virilité ; virilité inextricablement liée à l'idée de puissance, de quête du pouvoir, qu'il s'agisse d'un pouvoir réel ou d'un pouvoir d'apparence, mais qu'en tout état de cause, tout « vrai homme » était censé incarner et manifester.

C'est également de cette socialisation à la virilité dont parle *La fabrique des garçons*, quelques trente années plus tard, aussi surprenant que ce soit, dans une société qui pense avoir beaucoup progressé en matière d'égalité entre filles et garçons. À noter toutefois que Sylvie Ayrat réalise ce travail critique de manière plus précise et analytique que Georges Falconnet et Nadine Le Faucheur. En effet, elle se limite ici au domaine de l'éducation au collège et plus spécifiquement, à cette éducation qui passe par les sanctions et les punitions explicites, laissant des traces (papier ou informatisées) dans le registre des sanctions et archivées par les établissements scolaires. C'est bien là ce qui interpelle dans cet ouvrage et en fait toute l'originalité et l'intérêt. Il nous invite à « chausser les lunettes du genre » afin de repérer comment et combien le collège encourage la fabrication de garçons « virils », et ce, par le biais de son système punitif qui, contre toute attente, consacre les garçons dominants et invisibilise les filles et les garçons doux et sages. Un comble a-t-on envie de dire. Mais surtout, un constat sans équivoque qui, une fois de plus, met à mal l'ambition égalitaire de l'école quant à l'éducation des filles et des garçons.

Qu'on ne se fie donc pas à la couverture de l'ouvrage, prenant appui sur une représentation ancienne (première moitié du XIX^e siècle ?), sur laquelle on peut voir un homme adulte, figurant un maître d'école, assez sûr de lui par sa posture, qui semble indiquer le chemin à suivre (le bon chemin ?) à un élève garçon, dont l'air penaud donne à penser qu'il vient de se faire réprimander et ressent quelque honte à cela. L'objet du livre n'est pas la fabrique de garçons soumis mais bien au contraire de garçons qui vont s'opposer non sans une certaine fierté à l'institution et ses représentant-e-s,

¹ Note de l'auteure du compte-rendu : 80% des punis sont des garçons ne signifie pas que 80% des garçons sont punis !

instrumentalisant pour ce faire le système punitif mis en place par celle-ci.

Avant d'en présenter un peu plus en détail le contenu, précisons que ce livre prend appui sur une recherche d'envergure, concernant cinq collèges du sud-ouest de la France et près de six mille sanctions. Cette recherche a été conduite dans le cadre d'une thèse de doctorat en Sciences de l'Éducation, sous la direction d'Éric Debarbieux, soutenue par l'auteure en novembre 2009. Elle s'est vue récompensée par le prix « Le Monde de la recherche universitaire », ce qui en a permis la publication, préfacée par Jack Lang et postfacée par Daniel Welzer-Lang.

Cette thèse s'inscrit dans la continuité d'une étude monographique du système de sanctions que Sylvie Ayral avait effectuée en 2007, dans le collège où elle exerçait alors (et exerce toujours) en tant que professeure d'espagnol. Un collège rural tranquille, nous dit-elle, de quelque trois cents élèves, dans lequel elle avait pu observer une forte asymétrie sexuée des sanctions dispensées. En effet, près de 80 % des élèves sanctionnés étaient des garçons et il en allait de même de la quasi-totalité des élèves sanctionnés pour fait de violence. L'examen de cette situation, sous l'angle des études genre, l'avait alors conduite à poser l'hypothèse que celle-ci était à mettre en relation avec « l'exacerbation d'une masculinité stéréotypée », pour reprendre ses propos (p. 113), que produisait, à son insu, le système de sanctions opérant quotidiennement au sein de l'établissement scolaire. C'est pour vérifier cette hypothèse à plus grande échelle qu'elle s'est engagée dans une thèse avec pour objectif de « mettre à jour les processus par lesquels on arrive à des pratiques punitives en totale contradiction avec l'injonction officielle au traitement égalitaire des sexes » (p. 5).

Tout au long des cinq chapitres qui constituent l'ouvrage, et dont l'introduction offre une vue d'ensemble très claire, on voit progressivement cet objectif prendre corps.

Ainsi, le premier chapitre, très dense, est-il logiquement consacré aux cadres théoriques choisis par l'auteure pour éclairer de manière constructive les termes du débat relatifs à la place de la sanction en éducation. Ces cadres renvoient pour l'essentiel à ceux des sciences de l'éducation, des études genre et de l'interactionnisme symbolique.

Concernant les sciences de l'éducation, il est indéniable que la place de la sanction questionne de longue date bon nombre de pédagogues et de chercheur-e-s, notamment quant à sa valeur formatrice et pédagogique (cf. Éric Debarbieux, François Dubet, Eirick Prairat...). C'est ce que rappelle Sylvie Ayral en insistant sur le fait qu'au-delà des grands principes idéologiques qui fondent ce système punitif (responsabiliser les élèves, leur faire acquérir le sens du respect des personnes et des cadres...), cette valeur est loin d'être établie dans son fonctionnement effectif au quotidien (beaucoup d'élèves trouvent le système injuste, la sanction ayant souvent bien peu à voir avec ce qui l'a suscitée). Elle est ainsi conduite à s'intéresser bien davantage aux hiérarchies de pouvoirs qui se manifestent à travers le système punitif (le pouvoir de punir n'appartient

pas à tout le monde, ce qui ne laisse pas insensible un certain nombre d'individus), en lien non seulement avec l'asymétrie statutaire élèves/adultes mais aussi, et surtout, avec une asymétrie moins fréquemment repérée, aveuglé-e-s que nous sommes par l'idéologie de la différence : l'asymétrie féminin/masculin, au cœur des études genre.

De fait, Sylvie Ayrat va consacrer une bonne partie de ce premier chapitre aux études genre. Elle expose de manière claire et synthétique l'histoire de leur développement en France (des travaux de Margaret Mead à la diffusion de ceux de Judith Butler), leurs principaux apports, notamment dans l'étude de la socialisation des filles et des garçons et, ce faisant, dans les constructions identitaires qui, chez les garçons, passent par l'apprentissage de la virilité. Cette virilité, l'auteure lui accorde une place de choix, non seulement au regard des attributs qu'elle associe aux hommes et au masculin (force, courage, « droit » à la violence...) par opposition aux femmes et au féminin (faiblesse, manque de hardiesse, rejet de la violence...) mais surtout en tant qu'expression collective et individualisée de la domination masculine. Plus encore que de virilité, c'est de virilisme dont il va être question dans la suite de l'ouvrage. « Exacerbation des normes qui régissent attitudes, représentations et pratiques viriles », elle appréhende le virilisme comme « un travail réflexif de sur-construction de la virilité, nécessaire pour affirmer la domination masculine sur des espaces où elle risque d'être menacée » (p. 33). Et ces espaces sont particulièrement nombreux à l'adolescence, dans un contexte scolaire où il faut affronter quotidiennement toute une série d'exigences de la part de l'institution (en termes de résultats scolaires, d'autonomie, de discipline...) mais aussi des pairs des deux sexes (affirmation de son appartenance de sexe ; reconnaissance en tant que partenaire sexuel « valable ») ; exigences dont l'irrespect ne manque pas d'activer le système des sanctions et punitions. Dès lors, comment articuler ces exigences et faire face sans perdre la face, lorsqu'on est un garçon qui, pour s'affirmer en tant que tel, doit davantage faire preuve d'insoumission que de soumission ? C'est ici que l'interpellation du cadre de l'interactionnisme symbolique et du concept de rituel scolaire (Julie Delalande, Philippe Meirieu, Eirick Prairat...) permet à Sylvie Ayrat d'envisager une « solution ». Celle-ci va consister à assimiler le système punitif à un dispositif fortement ritualisé offrant potentiellement aux garçons un moyen d'affirmer leur virilité, de montrer qu'ils sont « des mecs, des vrais ». Dès lors, le fait de perturber l'ordre scolaire et de se faire punir pourrait être appréhendé comme relevant d'une « parade sexuée masculine » (p. 60). On retrouve ici l'idée maîtresse de l'hypothèse organisant sa recherche : « le système des sanctions servirait de point d'appui à la construction de l'identité masculine » ; ce qui, pour le dire rapidement, expliquerait qu'il soit contre productif, et renforce ce qu'il prétend combattre.

Globalement, les données recueillies sur les terrains investigués abondent en ce sens.

Les terrains et la méthodologie de recueil de données adoptée sont rigoureusement décrits dans le second chapitre. On y apprend ainsi que la base des analyses réalisées est constituée d'un corpus de quelque 5 842 sanctions et punitions distribuées entre les années scolaires 2002-2003 et 2008-2009, dans cinq collèges girondins très différents, notamment quant à leur taille (nombre d'élèves accueillis), leur situation géographique (du collège rural au collège de centre-ville), la composition sociale (origine sociale des familles allant de plutôt défavorisé à favorisé) et la réussite scolaire caractérisant les élèves (nombre d'élèves en retard, présence ou non de classe de spéciale de type SEGPA). Autre point important de divergences : l'espace-temps sur lequel des données concernant les sanctions et punitions ont pu être relevées qui va de sept années à deux trimestres, données qui, elles-mêmes, sont assez disparates comme le souligne l'auteure qui n'en minimise nullement les conséquences.

Au-delà de ces données obtenues *via* le registre des sanctions des établissements supports, les analyses incluent également des données recueillies dans ces mêmes établissements par questionnaires, renseignés par une quarantaine d'enseignant-e-s. Une série d'entretiens individuels semi-directifs conduits auprès de personnels non exclusivement enseignants (n = 16) et quelques entretiens de groupes auprès d'élèves (n = 10 groupes de cinq élèves de niveaux 5^e et 4^e) constituent une autre source d'information. À cela s'ajoute un examen préalable minutieux, tant dans le contenu que dans la forme, des règlements intérieurs en vigueur dans chacun des cinq collèges considérés. L'ensemble de ces sources diversifiées permet à l'auteure d'aborder son objet de recherche en articulant judicieusement approches quantitative et qualitative.

Le chapitre III intitulé « L'appareil punitif : un système de pouvoir autonome » se centre sur le contenu des règlements intérieurs des établissements et sur les rapports faisant état d'une demande de sanction évoquant le non-respect des règles. Partant d'un examen rigoureux des règlements, tant du point de vue de la forme que du fond, Sylvie Ayrat décrypte comment ceux-ci mettent en jeu la hiérarchie des pouvoirs entre l'institution (incluant les enseignant-e-s) et la famille (incluant les élèves) par l'énonciation d'une suite d'interdictions et d'obligations visant davantage à impressionner et à soumettre qu'à inviter au débat, qui plus est éducatif. L'analyse des rapports justifiant les demandes de sanctions est l'occasion de montrer combien le système punitif associé au non-respect du règlement intérieur est variable d'un établissement à l'autre, que ce soit au regard de la palette des sanctions prévues ou de la sévérité des dites sanctions. En d'autres termes, un même acte peut non seulement être considéré comme plus ou moins transgressif selon les établissements mais conduire à des sanctions bien différentes, allant de l'heure de colle à l'exclusion d'un ou plusieurs jours de l'établissement, et *vice et versa* (soit une même sanction pour des manquements différents).

« Penser la sanction dans une perspective de genre revient à analyser ce qui est en jeu entre le masculin et le féminin dans les relations élèves/professeurs et dans les relations élèves/élèves au cours du processus de transgressions/sanctions » (P. 113). C'est par cette précision, qui peut paraître un peu tardive, qu'est introduit le chapitre IV, intitulé « Asymétrie sexuée et impensé » via lequel nous pénétrons véritablement le cœur de l'objet de recherche. Les quinze premières pages exposent des données quantitatives sous forme de tableaux très clairs, permettant de comparer la distribution des sanctions (globalement et par type : disciplinaires – manquements graves, manquements relevant du domaine pédagogique, faits mineurs, indiscipline, atteinte aux personnes et aux biens) dans chacun des établissements étudiés en prenant en compte la variable « sexe d'état civil des élèves », mais aussi les quatre niveaux scolaires du collège. Un examen plus spécifique des élèves exclu-e-s, caractérisé-e-s du point de vue du retard scolaire et du fait d'être boursier-e-s (pris comme indicateur d'appartenance à une « famille défavorisée ») est également proposé. Les vingt-cinq autres pages du chapitre se centrent, quant à elles, sur l'analyse du discours de la communauté éducative relativement aux sanctions concernant des filles et des garçons.

Il est très difficile de résumer en quelques mots l'ensemble de ces données très denses et fort intéressantes. Quels points marquants relever ? Tout d'abord, le système punitif n'est visiblement pas aussi actif d'un établissement à l'autre. Il y a de grandes variations dans le nombre total de punitions et sanctions analysées par établissements, d'autant que les données ont été récoltées sur des périodes très variables, allant de sept années à deux trimestres (*cf.* figure 5 p. 114). Quoi qu'il en soit, ces données manifestent toujours une asymétrie sexuée conséquente. Par ailleurs, outre la surreprésentation des garçons parmi les sanctionné-e-s (autour de 80 %), on constate que cette surreprésentation augmente généralement avec la gravité des actes (atteinte aux personnes et aux biens : autour de 92 %). En revanche, elle diminue généralement de la 6^e à la 3^e, le mouvement inverse s'observant pour les filles. Ainsi donc, le fait d'être fille ou garçon apparaît bien comme la variable centrale quant à la probabilité d'être puni au collège et, de ce point de vue, « l'âge, l'échec scolaire, la classe sociale d'appartenance sont des variables secondaires » (p. 128).

L'analyse des discours, qui fait suite à ces données quantitatives, montre que les élèves comme les enseignant-e-s sont au fait de cette surreprésentation des garçons parmi les puni-e-s et que cela ne les étonne guère, parce que justement, ce sont des garçons ! Les nombreuses vignettes qui illustrent ce chapitre sont assez édifiantes quant à la persistance d'une pensée naturaliste dont la « garde-robe » est des plus fournies. On y retrouve nombre de propos relevés auprès d'adultes « tout venant » par Réjane Sénac-Slawinski, dans son ouvrage concernant la perception des inégalités sexuées, *L'ordre sexué* [2007]. Soulignons également qu'il est assez impressionnant de constater combien les filles sont dénigrées dans leurs

comportements, y compris face à la violence physique des garçons jugée plus saine mais qui les conduit à se faire prendre plus facilement (c'est pourquoi ils seraient plus punis). « Les garçons sont souvent plus impulsifs et ils règlent les différends par des actes physiques tout de suite. Les filles sont plus vicieuses (prof. de maths) » (p. 149). Ainsi, conclut Sylvie Ayrat : « Il y aurait le bon sexe (biologique), celui qui provoque des comportements francs et repérables, et le mauvais sexe, celui qui conduit à tout faire "en douce". On finit ainsi par critiquer chez les filles ce que la socialisation de genre a patiemment construit » (p. 150).

Le cinquième et dernier chapitre examine plus particulièrement le vécu des relations inter-sexes, entre élèves ainsi qu'entre enseignant-e-s et élèves. Là encore, les propos relevés sont édifiants. On ne peut qu'être interpellé/e par la violence des actes relatés, par des élèves filles en général, qu'il s'agisse d'injures, d'interpellations publiques à caractère sexuel (« j'avais te baiser » p. 156) ou d'actes physiques (« des garçons m'ont étranglée dans un bus » p. 154) et par l'explication donnée à ces actes (« ils veulent montrer qu'ils nous dominant ») qui, quelque part, semble les excuser. Ainsi trouve-t-on dans ce chapitre de nombreuses illustrations de l'incorporation de la domination masculine, tant par les garçons et les hommes que par les filles et les femmes. Chez ces dernières, cette incorporation se traduit par un discours d'auto-dévalorisation (« on est des nulles », élèves filles ; « l'autorité masculine impressionne plus », enseignant-e-s), qui se double de propos plus sexistes, voire sexuels, de la part des élèves garçons vis-à-vis des enseignant-e-s, et pour les enseignantes, à un recours plus fréquent aux punitions et sanctions (pour trois des collègues supports, 74 % des sanctions demandées ou données le sont par des femmes). Chez les garçons et les hommes on relève un discours qui vise à conforter cette domination masculine, discours en termes de « conflits de virilité » entre enseignants-hommes et élèves-garçons ; conflit que l'enseignant va s'efforcer de régler en « impressionnant » l'élève provocateur (par la voix, la posture, en évoquant la possibilité d'un affrontement physique : « on se retrouve dehors ») et non par le recours à une sanction plus « académique » à laquelle même les enseignants hommes aussi persécutés que leurs collègues femmes par certains élèves, vont éviter de recourir pour ne pas perdre la face. Ce qui est tout aussi révélateur de l'opérativité de la domination masculine.

Concernant la sanction, sans être toujours particulièrement recherchée (certains garçons disent s'en moquer car ce qui compte, « c'est surtout d'avoir fait le con », d'avoir épaté les autres et augmenté son crédit de popularité en quelque sorte, y compris auprès des filles) elle apparaît néanmoins dans les entretiens comme une source d'excitation, et plutôt valorisante. Elle prouve à soi et aux autres qu'on est « un caïd qui n'a pas peur de défier l'autorité, un vrai mec ». Ce qui conduit Sylvie Ayrat à parler de ces sanctions comme des « médailles de virilité ».

En définitive, il apparaît que « la sanction consacre ce qu'elle prétend combattre : une identité masculine caricaturale qui s'expri-

me par le défi, la transgression, les conduites sexistes, homophobes et violentes » (p. 180). Que faire pour éviter que l'appareil punitif scolaire ne perpétue des pratiques inégalitaires qui font le lit d'une virilité défensive, source de d'incivilités et de violences en tous genres contre lesquelles il prétend lutter ? L'ouvrage ne répond pas directement à cette question. Mais il fournit des éléments conceptuels et empiriques qui permettent d'y réfléchir de manière constructive.

Cendrine Marro

Université Paris Ouest Nanterre la Défense

Références bibliographiques

AYRAL Sylvie, 2007, « La fabrique des garçons. Sanctions et genre dans un collège rural de Gironde », Mémoire de master Recherche en sciences humaines et sociales, mention sciences de l'éducation, spécialité diffusion des savoirs et publics en difficulté, sous la direction du professeur Éric Debarbieux. Université de Bordeaux 2, Novembre 2007.

FALCONNET Georges et LE FAUCHEUR Nadine, 1975, *La fabrication des mâles*, Paris, Seuil.

SENAC-SLAWINSKI Réjane, 2007, *L'ordre sexué. La perception des inégalités femmes-hommes*, Paris, PUF.